

PROCES-VERBAL

COMITE DE LIGUE DU LUNDI 18 OCTOBRE 2021 VISIOCONFERENCE – 19H00

Présents Mesdames Katherine AZEDE et Sylvia SERMANSON
Messieurs Jean DARTRON - Lucien GALVANI - T. COLOMBO - Philippe MAQUIABA – Victor Ramlall – Gérard PINSON – Guy MANETTE - T. FLEREAU – Stéphane ZAMORRE – Jocelyn. MARTIAL–Yohan SELBONNE – Mickael MERABLI – Jean Charles ALCOOL – Bruno Edom (Partiellement)

Absents Madame Claudia Raboteur (excusée)
Messieurs Eric NESTAR (excusé), Elain ELIE, Rodrigue SAINT-VAL

Participant Madame Séverine Telle, Steeve Zabeau (Président CRA), Fabrice Thomas Babel (Directeur), Franck Louis (Directeur Technique Régional) et Thomas Brossard (CTRA)

Ouverture de la séance à 19h07.

Introduction

Le Président de séance accueille les membres du Comité de Ligue présents et remercie ces derniers pour leur disponibilité.

Rappel de l'Ordre du jour

- Validation du Procès-verbal du 28 septembre 2021
- Validation du Procès-verbal du 7 octobre 2021
- Présentation et validation du projet de calendrier des championnats séniors pour la saison 2021-2022
- Convocation d'une Assemblée générale
- Présentation et validation de la demande de dérogation à l'engagement des arbitres
- Présentation et validation du protocole Régionale 1 VITO
- Présentation et validation de l'organisation du webinaire à destination des référents COVID des clubs
- Questions diverses

1. Validation du Procès-verbal du 28 septembre 2021

Après un rappel des points clefs du Procès-Verbal du 28 septembre 2021 par le Secrétaire général de séance, les membres du Comité valident ce dernier à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Validation du Procès-verbal du 7 octobre 2021

Après un rappel des points clefs du Procès-Verbal de la dernière séance par le Secrétaire général de séance, les membres du Comité valident ce dernier à l'unanimité des membres présents et représentés sous réserve d'une modification.

3. Présentation et validation du projet de calendrier des championnats pour la saison 2021-2022

Le Vice président P.Maquiaba présente les travaux du groupe de travail. Il précise que chacun des membres du groupe représente une famille du football local.

Les différentes propositions du groupe de travail sont exposées.

Le Président remercie le groupe de travail pour la qualité de sa production. Après échanges et débats, le Comité de Ligue valide à l'unanimité des membres présents les choix de formats des différentes compétitions seniors qui seront présentées en assemblée générale.

A cet effet, le Président charge le Secrétaire Général Adjoint T. Fléreau et son groupe de travail, de modifier les règlements en vue de l'assemblée générale.

Concernant les jeunes, les membres du comité de ligue évoquent le format des compétitions.

Les membres du Comité de Ligue, après intervention du Secrétaire Général Adjoint T. Fléreau proposent une refonte des championnats jeunes et de mettre en place des championnats U12, U14, U16, U18. Après discussion, les membres du comité de ligue valident la reformulation des championnats des jeunes et souhaitent en outre mettre en place une enquête auprès des clubs.

S. Zamore présente une projection du calendrier général des compétitions.

Les membres du comité de ligue, dont les Vice-Présidents G MANETTE et V RAMLALL, souhaitent que ce calendrier soit communiqué en même temps que la convocation à l'assemblée générale et que les modalités de la coupe de la Guadeloupe soient communiquées dans les plus brefs délais aux clubs.

Le président demande au Secrétaire Général de faire diligence en ce sens.

4. Assemblée générale

L'ensemble des règlements modifiés seront proposés lors de l'assemblée générale qui devra se tenir avant la reprise du championnat le 21 novembre 2021.

Ainsi, après discussions, les membres proposent que l'assemblée générale se tienne le 14 novembre 2021.

L'ordre du jour de l'assemblée sera validé dans un prochain conseil de Ligue.

5. Présentation et validation de la demande de dérogation à l'engagement des arbitres

Jocelyn Martial fait un point sur la réunion de la commission régionale des arbitres.

T. BROSSARD rappelle que la date limite du 31.08 est une date fédérale et qu'au 1^{er} septembre la situation des arbitres doit être connue des instances. Cependant, eu égard au contexte sanitaire que nous traversons, beaucoup de clubs n'ont pas pu saisir les demandes de licence de leurs arbitres à cette date. Ainsi, la commission propose de repousser de deux mois la date butoir, soit au 31.10.2021 afin de limiter le nombre de clubs en infraction.

La commission se réunira après cette date et publiera mi-novembre la situation des arbitres et clubs.

Le Conseil de Ligue valide cette proposition de report à l'unanimité des membres présents.

6. Présentation et validation du protocole Régionale 1 VITO

Le directeur présente le protocole panneau/ticketing pour la R1 VITO.

Compte tenu du contexte, le protocole a été réduit à deux panneaux protocoles en bordure de terrain et un panneau d'interview.

Il faut savoir que tous ces éléments sont déjà disponibles à la Ligue. Pour la saison, des discussions sont en cours avec les municipalités afin que soit mis à disposition un local pour stocker les panneaux afin d'éviter des allers-retours sur chacune des journées et dans tous les stades.

Après échanges et débat le Conseil de Ligue valide à l'unanimité la présence d'un délégué supplémentaire sur les matchs de R1 VITO. Celui-ci sera chargé du protocole, son défraiement sera pris en charge par la Ligue. Par ailleurs eu égard au contexte économique actuel le conseil de Ligue

opte pour le maintien du défraiement servi aux délégués à trente euros, la situation sera réexaminée quand la situation le permettra.

7. Présentation et validation de l'organisation du webinaire à destination des référents COVID des clubs

Le Directeur présente les modalités organisationnelles du webinaire pour les référents COVID des clubs.

Trois dates retenues :

- Régionale 1 : Jeudi 21 Octobre 2021
- Régionale 2 : Lundi 25 Octobre 2021
- Régionale 3, féminine, football diversifié : Mardi 26 octobre 2021

Concernant les intervenants Ligue sont retenus : Bruno Edom, Teddy Flereau, Thierry Colombo, Le Président et le Secrétaire Général.

Les membres du comité valident à l'unanimité des membres présents.

8. Questions diverses

8.1. Coupe de France saison 2021-2022

Tirage au sort programmé le 19/10/2021 dans le local du club du SIROCCO, en présence des clubs qualifiés et se déroulera en facebook live. Trois terrains doivent encore être visités (Petit Canal, Abymes et Saint Claude) afin de déterminer si des rencontres pourront être organisées.

Les membres évoquent en outre la problématique d'un club qui se désengagerait avant le début de la compétition.

Concernant les possibles défections, les membres du Comité de Ligue propose que le club qui sera repêché sera le suivant dans le classement final de régionale 1 pour la saison 2020-2021. En conséquence, si un des clubs fait défection, le premier repêché sera le club qui a terminé à la 9^{ème} position et ainsi de suite.

Les membres du comité présents valident cette disposition à l'unanimité.

8.2. Problématique des terrains

Bruno Edom fait un point sur les installations disponibles, les visites programmées ainsi que sur les problématiques relevés sur certaines infrastructures notamment pour jouer en diurnes.

Deux collectivités ont demandé des dérogations pour des clubs venant d'accéder en régionale 1 : Capesterre Belle Eau et Morne à l'eau. Cependant la fédération n'accorde pas de dérogation, sauf si le propriétaire s'engage à réaliser des travaux ou que le Conseil de ligue modifie le règlement général des compétitions accordant une dérogation pour jouer sur le terrain pendant une année après l'accession. Cette proposition sera prise en compte par la commission qui travaille sur la modification des règlements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.



Pasyonéman ten nou !